PROE
Programme régional océanien de l'environnement

PO Box 240, Apia, Samoa
E: sprep@sprep.org
T: +685 21929
F: +685 20231
W: www.sprep.org

CLEAN PACIFIC 2012

L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

CIRCULAIRE

DOSSIER : SPREP 1/3/4
DATE : 26 juin 2012
Circulaire : 12/51

DIFFUSION : Correspondants nationaux du PROE

Objet : Étude sur la présence sous-régionale du PROE

Lors de la Conférence du PROE de 2011, les Membres ont pris note du projet de rapport sur l'établissement d'une présence sous-régionale du PROE, ont approuvé la poursuite des travaux sur le renforcement des liens régionaux et ont demandé au Secrétariat de préparer, pour la Conférence de 2012, un document présentant une évaluation détaillée des options et sollicitant l'approbation d'un programme d'action tenant compte des points soulevés dans le rapport des Amis de la Présidente.

Ce rapport indiquait que les approches suivantes nécessitent une évaluation plus approfondie, en notant qu'elles ne sont aucunement incompatibles.

1. L'établissement de bureaux sous-régionaux, notamment de bureaux partagés avec d'autres organisations du CORP ;
2. La tenue régulière de forums sous-régionaux ;
3. Une présence régionale axée sur des projets ;
4. Des chargés de pays en poste au siège du PROE ; et
5. Le détachement d'agents du PROE auprès d'organismes d'exécution dans les pays membres.

La Conférence de 2011 a estimé que les éléments suivants seront déterminants pour décider de la suite à donner à cette initiative :

- Une consultation formelle avec tous les Membres avant la Conférence du PROE de 2012 ;
- Des propositions spécifiques et argumentées, concernant l'exécution efficace et rationnelle des programmes et des priorités du Plan stratégique ;
- Quelques exemples pratiques de présences régionales couronnées de succès ;
- L'identification des pays insulaires océaniens qui pourraient être visés pour améliorer les liens régionaux, y compris des programmes et projets spécifiques nécessitant un soutien sur place ;
- Une évaluation rigoureuse des coûts et avantages des propositions ;
- L'identification des incidences des propositions, notamment sur la prestation de services et conseils, y compris l'impact financier sur le budget de base ; et
- L'identification des facteurs, y compris des facteurs externes, susceptibles d'avoir un impact important sur les services et conseils fournis par le PROE pendant la période couverte par le Plan stratégique.

Dans un premier temps, le Secrétariat a envoyé le 26 janvier 2012 la circulaire 12/08 qui invitait les Membres à s'exprimer sur le projet de mandat des consultants devant être engagés pour réaliser une analyse coûts-avantages des différentes options concernant l'établissement d'une présence sous-régionale.

Des réponses ont été reçues en mars 2012 des six Membres suivants : Australie, EFM, États-Unis d'Amérique, France, Nouvelle-Calédonie et Nouvelle-Zélande.

Le Secrétariat a ensuite diffusé, en avril 2012, à tous les Membres du PROE ainsi qu'aux réseaux concernés le mandat relatif à l'établissement d'une présence sous-régionale et a invité des experts/consultants potentiels à manifester leur intérêt en vue de la préparation d'une analyse coûts-avantages de toutes les options disponibles au PROE.

À l'issue d'un appel d'offres, le Secrétariat a sélectionné KVA Consult Ltd, une société de conseil basée à Apia, pour réaliser ce travail. L'équipe KVA a entamé les travaux préparatoires nécessaires à sa mission de conseil et rencontrera à Apia, cette semaine, les missions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, puis à Suva, pendant la semaine du 2 juillet, la CPS, le Secrétariat du Forum et les missions des pays qui y sont représentés : EFM, États-Unis d'Amérique, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tuvalu. Cette équipe se rendra également aux Îles Salomon, à Vanuatu et à Tuvalu (si le temps le permet) pendant la semaine du 9 juillet et aux Îles Marshall, aux EFM et aux Palaos (si le temps le permet) à partir du 16 juillet.

Les consultants ne pourront pas se rendre dans chaque pays membre et ce n'est d'ailleurs pas leur objectif. Leur principale préoccupation sera de faire fond sur le rapport initial soumis aux Membres lors de la Conférence du PROE de l'année dernière et, en particulier, de réaliser une évaluation minutieuse et rigoureuse des coûts et avantages de toutes les options possibles.

Il est prévu qu'ils présentent un projet de rapport au Secrétariat dans le courant de la première semaine d'août et ce document sera transmis aux Membres la même semaine.

Des lettres d'introduction seront envoyées cette semaine aux Membres qui recevront la visite des consultants. Nous vous remercions par avance de bien vouloir coordonner des réunions avec les principales parties prenantes.

La présente circulaire offre également, aux Membres qui ne se sont pas encore exprimés sur la question et aux pays où les consultants ne pourront se rendre, l'occasion de faire part de leurs réflexions sur les travaux devant être entrepris par les consultants et, plus généralement, sur toute question ou préoccupation qu'ils pourraient avoir.

Je vous remercie de votre aimable assistance.

Bien cordialement,

David Sheppard
Directeur général

DS/KL/ae